

COVID-19 : les questions récurrentes

13 OCTOBRE 2021



Collecte de données personnelles sur le lieu de travail, « pass sanitaire » et obligation vaccinale, questions-réponses de la CNIL.

Afin de limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19, les employeurs peuvent être amenés à collecter des données personnelles. La CNIL rappelle quelques principes et répond aux questions concernant la protection de ces données personnelles pour le « pass sanitaire » et la vérification du respect de l'obligation vaccinale.

[Consulter les questions-réponses sur le pass sanitaire et l'obligation vaccinale](#)

[Consulter les questions-réponses sur la collecte de données personnelles sur le lieu de travail](#)

